



# Programme de formation

## Règlementation de la vidéoprotection

30/08/2023

Prix INTER : à partir de 500,00 € net de TVA

Durée : 2 jours soit 14 heures

Public : élus des collectivités territoriales

Prérequis : aucun

### Objectifs :

- Connaître et comprendre la réglementation en vigueur
- Comprendre les limites de la vidéoprotection
- Connaître les acteurs impliqués dans la vidéoprotection

### Programme :

*La vidéo protection est soumise au régime juridique de la loi du 21 janvier 1995, qui est le texte de référence pour la vidéosurveillance des espaces publics ou privés ouverts au public. La réglementation s'adresse à tout responsable ayant à piloter pour la première fois un projet de vidéo protection, ayant l'intention de le faire ou souhaitant développer ou améliorer un dispositif existant.*

1- Les textes en vigueur : lois, décrets, arrêtés, circulaires, Codes du travail, civil, pénal

2- Les questions juridiques posées par la vidéoprotection

3- Les motifs d'installation d'un système de vidéosurveillance

4- La vidéoprotection dans le cadre de la police administrative

Le visionnage de la voie publique et des lieux ou établissements ouverts au public ;

Le statut des personnels chargés de visionner les images issues d'un système de vidéoprotection ;

L'incitation à l'installation de systèmes de vidéoprotection pour lutter contre le risque terroriste.

5- Déclarer un dispositif de vidéosurveillance dans un lieu non ouvert au public

6- L'autorisation d'installation de caméras : procédure ordinaire/procédure d'urgence

7- Le droit à l'information

8- Le droit d'accès et la conservation des images

### CUMEO

## Programme de formation

9- Le contrôle et les recours en cas de difficulté d'accès : la commission de sécurité (ERP), la commission départementale des systèmes de vidéoprotection, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil), le recours au juge

### Formateur référent :

M. Jean-Baptiste Planchin, consultant-formateur (FPE, FPH, FPT et secteur privé), responsable pédagogique et administratif

### Méthode pédagogique :

Identification des besoins et des attentes avec un questionnaire d'évaluation des attentes ;

Activités brise-glace ;

Apport des connaissances : exposé oral et interaction avec les apprenants, activités en petits groupes pour la résolution de problèmes et des médias variés ;

Apprentissage interactif au cours de discussions, ateliers pratiques, quiz interactif.

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous prions de prendre contact avec [notre référent handicap](#).

Nos modalités pédagogiques peuvent être adaptées en fonction de votre handicap par l'utilisation d'outils appropriés (documents en Braille, logiciel Jaws, langue des signes française etc.).

### Moyens et supports pédagogiques :

Présentations en vidéoprojection

Quiz interactifs / questionnaires

Espace de stockage extranet des stagiaires : document pédagogique, documents d'informations complémentaires (articles, rapports, études, arrêts juridiques etc.), dossiers documentaires.

### Modalités d'évaluation et de suivi :

Délai d'accès de 24h

Inscription après avis du responsable de formation

L'évaluation se fera tout au long de la formation

Un questionnaire d'évaluation et de satisfaction de fin de formation est mis à disposition